

COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

DÉLIBÉRATION N° CB 15-14 DU 5 NOVEMBRE 2015

**Relative à l'adoption du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion
des Eaux (SDAGE) du bassin Seine et cours d'eau côtiers normands 2016-2021
par le Comité de bassin**

Le Comité de bassin Seine-Normandie,

Vu le code de l'environnement, en particulier ses articles L. 212-2 et R. 212-6 à R. 212-8,

DELIBERE

Article unique

Le Comité de bassin adopte le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Seine et cours d'eau côtiers normands pour la période 2016-2021 qui lui est soumis.

**La Secrétaire
du Comité de bassin**



Michèle ROUSSEAU

**Le Président
du Comité de bassin**



François SAUVADET